

Devenir

PHARMACIEN ADJOINT ET TITULAIRE D'OFFICINE

Le pharmacien d'officine dispense des médicaments et des produits de santé prescrits ou non par un médecin tout en assurant un rôle crucial de conseil et de sécurité. Acteur de santé de proximité pour la population, il contribue aux soins de premiers recours, à la prévention et au dépistage de certaines maladies. Son rôle d'information, de conseil et de prévention est très important dans le parcours de santé des patients.

SECTEURS D'ACTIVITÉ



- Pharmacies d'officine (adjoint ou titulaire)
- Pharmacies mutualistes

MISSIONS PRINCIPALES



- Dispenser des médicaments et expliquer les traitements aux patients (posologie, mise en garde, incompatibilité...)
- Fabriquer des préparations médicales
- Prescrire et administrer des vaccins, effectuer des tests de dépistage et proposer des entretiens santé (médicaments, femmes enceintes, nutrition, arrêt du tabac...)
- Gérer le matériel médical (fauteuil roulant, lit médicalisé...) ou le matériel d'orthopédie (genouillère, ceinture lombaire...)
- Gérer le personnel, la comptabilité et la gestion des stocks. Collaborer avec d'autres professionnels de santé (médecins, infirmiers, EHPAD...)

Devenir

PHARMACIEN ADJOINT ET TITULAIRE D'OFFICINE

FOCUS MÉTIER

COMPÉTENCES



Compétences métier

- Connaissances scientifiques (pharmacologie, galénique, sciences pharmaceutiques)
- Maîtrise des logiciels professionnels
- Capacités d'analyse, de rigueur, de prise d'initiative, de responsabilités et de travail d'équipe

Compétences humaines et relationnelles

- Empathie, écoute et bienveillance : comprendre et s'adapter aux besoins des patients, même dans des situations délicates
- Disponibilité et pédagogie : vulgariser les informations et s'assurer de la bonne compréhension des patients
- Rigueur, vigilance, confidentialité et discrétion
- Sens de la décision, organisation, polyvalence
- Esprit d'équipe : collaborer avec d'autres professionnels de santé et gérer le personnel officinal

PERSPECTIVES



- Pharmacien titulaire d'une officine : devenir propriétaire d'une pharmacie
- Spécialisation : phytothérapie, orthopédie, maintien de soins à domicile, accompagnement des patients...
- Recherche (en laboratoires) et enseignement

FORMATIONS



Après la 3^e

Bac général recommandé avec des spécialités telles que SVT, physique-chimie, mathématiques

Après le Bac

- À l'Université de Lille : l'accès aux études de Pharmacie se fait via le PASS (Parcours Accès Spécifique Santé) ou une LAS (Licence avec Accès Santé) études de santé et/ou études de pharmacie
- Stages en pharmacie dès la 2^e année, permettant une immersion dans le métier
- Il faut être titulaire du Diplôme d'Etat de « docteur en pharmacie », qui sanctionne 6 années d'études pour exercer en tant que pharmacien adjoint d'officine ou titulaire
- Formations complémentaires : DU (Diplômes d'Université) de spécialisation (cosmétique, orthopédie, phytothérapie, oncologie, soin à domicile, éducation thérapeutique du patient...)

Plus d'informations ici

